



**DECLARATION LIMINAIRE
AU COMITE TECHNIQUE LOCAL
DU 12 OCTOBRE 2021**

Monsieur le Président,

Devons-nous d'ailleurs encore vous nommer ainsi après vos agissements lors du dernier CHSCT ?! Le CHSCT est une instance du dialogue social qui souffre, tout comme l'ensemble de nos instances, de l'absence de pouvoir réel dévolu aux représentants des personnels. Ces derniers finissent alors par assister, impuissants, à l'imposition autoritaire de contre-réformes destructrices de nos missions et de notre réseau de proximité. Nous ne sommes ici que l'une des cautions à votre mission.

Le CHSCT est cependant cette instance qui doit permettre aux mandatés des organisations syndicales et aux représentants de l'administration de dialoguer et débattre des conditions de vie au travail des agents, de nos collègues ; de trouver des solutions efficaces pour leurs éviter d'être confronté à des situations de risques pour leur santé et leur sécurité ou, a minima, d'en amoindrir les conséquences délétères autant que faire se peut.

Si l'on peut entendre que nous ayons des points de vue divergents sur l'évolution de notre Direction Générale, ses missions, ses structures, il nous est déjà, et depuis longtemps, particulièrement difficile de vous entendre énoncer vos éléments de langage et autres formules rhétoriques distordant la réalité pour justifier les reculs sociaux que vous et vos pairs imposez à toutes et à tous : agents et usagers de nos services.

Or, de par la présentation orientée, malhonnête, manipulateur, bref, abjecte, que vous avez sans doute préalablement construite et préméditée de manière assez perverse lors de la présentation de la situation des agents non vaccinés de la trésorerie hospitalière, vous êtes à l'origine d'une situation inédite de stress et d'anxiété chez les agents concernés par vos allégations. En remettant en cause la probité et l'intégrité morale de notre camarade et de l'ensemble des militants de la section qui s'adonneraient à un exercice de dévoiement de l'activité syndicale, vous nous avez sciemment diffamé. Ne vous avisez jamais plus de réitérer tel exercice. Vous seriez bien inspiré de suivre ce conseil, bien que nous nous doutions que le plaisir que vous avez dû retirer de cet épisode vous fasse recommencer.

Les attaques mensongères et calomnieuses dont a été victime notre camarade et collègue, ainsi que notre section syndicale, sont intolérables et inacceptables de la part d'un Directeur Départemental, qui plus est lors d'un CHSCT. Cela constitue, à nos yeux, une circonstance aggravante. Nous réitérons ainsi les propos que nous avons tenu jeudi dernier : vous êtes indigne de la place que vous occupez. Vous êtes indigne de présider une instance du dialogue social, en conséquence de quoi, nous n'avons rien à faire ici.